Certificat d'immatriculation

24266
Biffault

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. DY-420-AC **B** 16/04/2002

C.1 COMPAGNIE DES AUTOCARS DE TOURAINE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

23 RUE ETTORE BUGATTI

37000 TOURS

D.1 SETRA

D.2 315UL457 **D.2.1**

D.3 **E.** VF962710110300459

F.1	18500	**F.2**	18500	**F.3**	22000		
G		**G.1**	11900				
J		**J.1**	TCP	**J.2**		**J.3**	CAR
K							
P.1		**P.2**		**P.3**	GO	**P.6**	32
Q		**S.1**	61	**S.2**		**U.1**	93
U.2	1500	**V.7**		**V.9**			

X.1 VISITE AVANT LE 01/06/2016

Y.1	340	**Y.2**	285
Y.3	0	**Y.4**	4
Y.5	2.76	**Y.6**	631.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 09/12/2015

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

DY-420-AC 09/12/2015

2015FJ33836

VF962710110300459

SETRA

COMPAGNIE DES AUTOCARS DE TOURAINE

CRFRADY420AC5VF962710110300459002041631CP<<<
CAR<SETRA<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2015FJ3383616

24266

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom .....

Domicile .....

Signature

..... **Date** ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊⌊⌊

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

037Z7002 A **11/11/2016** DY-420-AC	028Z7003 A **02/05/2017** DY-420-AC
037Z7005 A **05/11/2017** DY-420-AC	037Z7006 A **03/05/2018** DY-420-AC
072K7003 A **26/10/2016** DY-420-AC	DEKRA **S037K105** **A 16/10/2019** **DY-420-AC**
DEKRA **S037K105** **A 22/04/2019** **DY-420-AC**	

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'ecotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Reġistrazzjoni; Kentėkenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de immatriculare.

2015FJ338836

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

24266

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)
N° TCP-15-05491-37

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : **TCP** Carrosserie : **CAR**
Marque : **SETRA** Type : **315UL457**
Numéro d'identification : **VF962710110300459**

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	1	0	/	/	1	/	/	/
Assis	59	59	/	/	59	/	/	/
Sièges à assise relevable	/	/	/	/	/	/	/	/
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	/	/	/	/	/	/	/	/
Accompagnateur(s) obligatoire(s)	/	/	/	/	/	/	/	/
Debout	/ (a)	14 (a)	/ (a)	/ (a)	/ (b)	/ (b)	/ (b)	/ (b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	61	74	/	/	61	/	/	/

(a) Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.
(b) Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES			
	I	J	K	L
Conducteur	1	1	1	1
Convoyeur	/	/	/	/
Couchés	/	/	/	/
Assis	/	/	/	/
Accompagnateur obligatoire couché	/	/	/	/
Accompagnateur obligatoire assis	/	/	/	/
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées	/	/	/	/
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) assises	/	/	/	/
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	/	/	/	/

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé

Les véhicules doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux affectés à un service visé à l'article 74

Véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'article 37

Le véhicule est équipé du dispositif de verrouillage prévu à l'article 51-1

Places debout autorisées en application de l'article 71

Transport d'enfants en application de l'article 49

Fait à : Parçay-Meslay
Le 18/12/2015

Pour le directeur,

Bernard GAYOT
Le Chef de l'Unité Véhicules

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

24266

DEKRA

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **K006487647**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/04/2019	19025776

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE : Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ : 16/10/2019

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE : Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S037K105
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE
(3) COORDONNÉES : Rue Aristide Briand
ZA de l'Arche d'Oé - Lieudit La piè
37390 NOTRE DAME D'OE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 045K7032
NOM ET PRÉNOM : BERGER PIERRE
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DY-420-AC (F)	09/12/2015	16/04/2002

Marque	Genre	Carrosserie
SETRA	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN) : VF962710110300459
(5) Catégorie internationale : M3
Type/CNIT : 315UL457
Énergie : GO
Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ : 436569

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Avant Droite)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Intérieur)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)

COMMENTAIRES :

OPACITÉ DES FUMÉES : Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 64%
Efficacité par essieu : E1: 74% E2: 59%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 9% E2: 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 27%
Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) : G: -1.1% D: -1.2% h: < 0,8 m
Feux de brouillard avant (-1% à -3,5%) : G: -1.2% D: -0.6%
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle - Zone Industrielle 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de la Firme EvoBus GmbH à Stuttgart (Allemagne),constructeur, certifions :

a) Que le véhicule livré en T.C.P. non aménagé :

1. Genre	: T.C.P.	
2. Marque	: SETRA	
3. Type	: 315 UL 457	
Version	: CN - TN - TGN - CGN	(2)
4. N° d'ordre dans la série du type	: WKK627101	(1)
6. Source d'énergie	: G.O.	
7. Puissance administrative	: 32 CV	
10. Poids Total Autorisé en Charge	: 18 T 500	
11. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :		(1)
12. Poids Total Roulant Autorisé	: 22 T 000	
13. Charge utile du véhicule de base	:	(1)
14. Niveau sonore de référence	: 93 dB(A)	(2)
15. Régime de rotation du moteur lui correspondant :	1.500 t/mn	

est entièrement conforme au type et à la version décrit ci-dessus.

b) Que le véhicule sort de nos usines le :

Pour être livré à : _____

_____

_____

Fait à Sarcelles, le

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle - Zone Industrielle 95200 Sarcelles, représentant de la Firme EvoBus France S.A.S. à Ligny-en-Barrois (France),constructeur, certifions :

a) Que le véhicule livré en T.C.P. non aménagé :

1. Genre	: T.C.P.	
2. Marque	: SETRA	
3. Type	: 315 UL 457	
Version	: CN - TN - TGN - CGN	(2)
4. N° d'ordre dans la série du type	: VF9627101	(1)
6. Source d'énergie	: G.O.	
7. Puissance administrative	: 32 CV	
10. Poids Total Autorisé en Charge	: 18 T 500	
11. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :		(1)
12. Poids Total Roulant Autorisé	: 22 T 000	
13. Charge utile du véhicule de base	:	(1)
14. Niveau sonore de référence	: 93 dB(A)	(2)
15. Régime de rotation du moteur lui correspondant :	1.500 t/mn	

est entièrement conforme au type et à la version décrit ci-dessus.

b) Que le véhicule sort de nos usines le :

Pour être livré à : _____

_____

_____

Fait à Sarcelles, le

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule de transport en commun livré non aménagé et désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, un certificat d'aménagement intérieur conforme à l'Annexe XI de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle - Zone Industrielle 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de la Firme EvoBus GmbH à Stuttgart (Allemagne),constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

1. Genre	: T.C.P.	
2. Marque	: SETRA	
3. Type	: 315 UL 457	
Version	: C - T - TG - CG	(2)
4. N° d'ordre dans la série du type	: WKK627101	(1)
5. Carrosserie	: Car	
6. Source d'énergie	: G.O.	
7. Puissance administrative	: 32 CV	
8. Nombre de places assises (y compris le conducteur)		
Véhicule équipé de sièges MS		(2)
Véhicule livré en	:	(1)
Nombre de places assises à porter sur la carte grise :		
Porte A	: 61	(2)
Porte B	: 59	(2)
Véhicule à nombre de places variables		
Véhicule équipé de sièges SC		(2)
Véhicule livré et Nombre de places assises à porter sur la carte grise :		(1)
9. Dimensions : Largeur : 2,50 mètres		
Longueur : 12 mètres		
Surface : 30 m²		
10. Poids Total Autorisé en Charge	: 18 T 500	
11. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :		(1)
12. Poids Total Roulant Autorisé	: 22 T 000	
13. Charge utile du véhicule de base	:	(1)
14. Niveau sonore de référence	: 93 dB(A)	(2)
15. Régime de rotation du moteur lui correspondant :	1.500 t/mn	

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus, et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire.

b) Que le véhicule sort de nos usines le :

Pour être livré à : _____

_____

_____

Fait à Sarcelles, le

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle - Zone Industrielle 95200 Sarcelles, représentant de la Firme EvoBus France S.A.S à Ligny-en-Barrois (France),constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

1. Genre	: T.C.P.	
2. Marque	: SETRA	
3. Type	: 315 UL 457	
Version	: C - T - TG - CG	(2)
4. N° d'ordre dans la série du type	: VF9627101	(1)
5. Carrosserie	: Car	
6. Source d'énergie	: G.O.	
7. Puissance administrative	: 32 CV	
8. Nombre de places assises (y compris le conducteur)		
Véhicule équipé de sièges MS		(2)
Véhicule livré en	:	(1)
Nombre de places assises à porter sur la carte grise :		
Porte A	: 61	(2)
Porte B	: 59	(2)
Véhicule à nombre de places variables		
Véhicule équipé de sièges SC		(2)
Véhicule livré et Nombre de places assises à porter sur la carte grise :		(1)
9. Dimensions : Largeur : 2,50 mètres		
Longueur : 12 mètres		
Surface : 30 m²		
10. Poids Total Autorisé en Charge	: 18 T 500	
11. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :		(1)
12. Poids Total Roulant Autorisé	: 22 T 000	
13. Charge utile du véhicule de base	:	(1)
14. Niveau sonore de référence	: 93 dB(A)	(2)
15. Régime de rotation du moteur lui correspondant :	1.500 t/mn	

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus, et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire.

b) Que le véhicule sort de nos usines le :

Pour être livré à : _____

_____

_____

Fait à Sarcelles, le

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type

Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312.1. à R.312.25, R.314.1 à R.317.7, R317.15 à R.317.17 et R.318.1 à R.318.5 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

-d'une déclaration à la préfecture

-le cas échéant, d'une réception à titre isolé, par la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche, et de l'Environnement

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle - Zone Industrielle - 95200 Sarcelles, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort bien de nos usines équipé :

a) d'un ralentisseur électrique : oui - non (2) (si oui, poids majorés de 300 Kg)

b) d'un ralentisseur hydraulique : oui - non (2) (si oui, poids majorés de 250 Kg, seulement avec boîte de vitesses mécaniques)

c) de sièges passagers type : MS ou SC (2)

d) de places debout (1)

e) de sièges conformes à la règle des 3 pour 2 : oui - non (2)

Fait à Sarcelles, le

(1) A compléter

(2) Rayer la mention inutile

24266

AU 2462.01.00

EvoBus
NOTICE DESCRIPTIVE
Autocar Setra, Type 315 UL 457

0. GENERALITES

0.1. Constructeur : EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart (Allemagne)
ou EvoBus France S.A.S. 8, route de Gondrecourt 55500 Ligny-en-Barrois (France)

0.1.1. Représentant accrédité : EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle 95200 Sarcelles

0.2. Marque : SETRA

0.3. Genre : T.C.P.

0.4. Type : 315 UL 457

Versions aménagées : /C (face avant classique)
/T (face avant inclinée)
/CG (face avant classique, soutes surélevées)
/TG (face avant inclinée, soutes surélevées)

Versions non aménagées: /CN (face avant classique)
/TN (face avant inclinée)
/CGN (face avant classique, soutes surélevées)
/TGN (face avant inclinée, soutes surélevées)

0.5. Puissance administrative : 32 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux
Essieu 1 : 2 roues simples
Essieu 2 : 2 roues jumelées

1.1.1. Emplacement des roues motrices : Roues de l'essieu 2
Dispositif antipatinage de roues (A.S.R.)

1.1.2. Emplacement des roues directrices : Roues de l'essieu 1

1.2. Dimensions des pneumatiques : 295/80 R 22.5 (152/148 M)

1.3. Constitution de la coque :
Construction autoportante. Treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblés par soudure électrique.

1.4. Emplacement et disposition du moteur :
Moteur monté horizontalement, placé à l'arrière dans l'axe du car

1.5. Emplacement du poste de conduite : avancé, côté gauche

2. POIDS ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice descriptive, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière

2.1. Poids Total Autorisé en Charge : 18.500 Kg

(2) 2.2. Poids Total Roulant Autorisé : 22.000 Kg

(1) 2.4. Charge maximale admissible par essieu :
2.4.1. Sur l'essieu 1 : 7.000 Kg
2.4.2. Sur l'essieu 2 : 12.000 Kg

2.5. Voie avant : 2.069 mm

2.6. Voie arrière : 1.760 mm

(2) 2.7. Empattement : 6.080 mm

(1) 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche
Valeur limite minimale pour le véhicule carrossé
2.8.1. Total : 9.500 Kg

(2) 2.8. Poids à vide maximum du véhicule en ordre de marche : voir point 8.3.1.
AUTOCAR AMENAGE
(2) 2.8.1.0. Total : 12.700 Kg
(1) 2.8.1.1. Essieu 1 : 4.000 Kg
2.8.1.2. Essieu 2 : 8.700 Kg
AUTOCAR NON AMENAGE
2.8.2.0. Total : 11.250 Kg
2.8.2.1. Essieu 1 : 3.920 Kg
(1) 2.8.2.2. Essieu 2 : 7.330 Kg

2.9. Porte-à-faux avant : 2.620 mm

(1) 2.10. Porte-à-faux arrière : 3.300 mm

(2) 2.11. Longueur hors tout : 12.000 mm

2.12. Largeur hors tout : 2.500 mm

Nota : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur en option (voir 7.9.), il est admis de pouvoir :

a) Augmenter le Poids Total Autorisé en Charge (2.1.) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce dans la limite de 500 Kg, soit :
. 300 Kg pour un ralentisseur électrique
. 250 Kg pour un ralentisseur hydraulique

b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2.) dans la même proportion que ci-dessus

3. MOTEUR — OM 457 hLA III/2 | OM 457 hLA III/4 | OM 457 hLA III/6

3.1. Dénomination :

3.1.1. Marque : DaimlerChrysler AG

3.2. Description générale :

3.2.1. Genre : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin suralimenté par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur

3.2.2. Cycle : Diesel

3.2.3. Nombre de temps : 4 temps

3.3. Nombre et disposition des cylindres : 6 cylindres en lignes

3.4. Dimensions :

3.4.1. Alésage : 128 mm

3.4.2. Course : 155 mm

3.4.3. Cylindrée : 11.967 cm3

3.5. Rapport volumétrique de compression : 17,75 +-0,5

3.6. Puissance maximale :	185 KW	220 KW	260 KW
3.7. Régime de puissance maximale :	2.000 t/mn	2.000 t/mn	2.000 t/mn
3.8. Couple maximale :	110 mdaN	125 mdaN	160 mdaN
3.9. Régime du couple maximale :	1.100 t/mn	1.100 t/mn	1.100 t/mn

3.10. Régime de rotation maximale (à vide) : 2.100 +200 -60 t/mn

3.11. Carburant utilisé : Gasoil

3.12. Réservoirs à carburant :

EN SERIE

3.12.1. Emplacement	A gauche en avant de l'essieu 1	A droite en avant de l'essieu 1
3.12.2. Capacité	175 litres	240 litres ou 155 l + 85 l (webasto)
3.12.3. Poids des réservoirs pleins	150 Kg (*)	204 Kg (*)

(*) Le poids du réservoirs plein est inclus dans le poids à vide du véhicule en ordre de marche indiqué au point 2.8.

EN OPTION

3.12.1. Emplacement	A droite en arrière de l'essieu 1
3.12.2. Capacité	395 litres ou 310 l + 85 l (webasto)
3.12.3. Poids des réservoirs pleins	335 Kg

3.13. Mode d'alimentation du moteur :
Par pompe à injection et injecteurs mécaniques (injection directe)

3.14. Filtre à air : à cartouche sèche

3.15. Allumage : par compression

3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 24 Volts

3.17. Dispositif d'anti-parasitage : sans objet

3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec visco-coupleur

3.18.1. Chauffage additionnel : oui, en option

3.19. Nombre de silencieux : un
En option : pot catalytique

3.20. Niveau sonore au point fixe

3.20.1. Valeur du niveau sonore :	93dBA	93dBA	93dBA
3.20.2. Régime de rotation correspondant :	1.500 t/mn	1.500 t/mn	1.500 t/mn

3.20.3. Emplacement de la sortie d'échappement : à l'arrière, côté gauche

3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption :
Frappé en bas à gauche de la plaque constructeur

4. TRANSMISSION

4.1. Types des boîtes de vitesses :
Mécaniques :
ZF S 6-1600 (6 rapports avant et 1 marche arrière)
ZF 8 S 180 (8 rapports avant et 1 marche arrière)
MB GO 170 (6 rapports avant et 1 marche arrière)
MB GO 190 (6 rapports avant et 1 marche arrière)
MB GO 210 (6 rapports avant et 1 marche arrière)
ZF 10 AS 2301 (10 rapports avant et 1 marche arrière)
Automatiques :
ZF 5 HP 502/592/602 (5 rapports avant et une marche arrière)

4.1.1. Emplacement du levier de commande :
Sur planche de bord (boîte de vitesses automatique)
Au plancher (boîte de vitesses mécanique)

4.2. Type d'embrayage : Monodique à sec (mécanique)
Coupleur hydraulique (automatique)

4.2.1. Mode de commande : commande hydraulique et assistance pneumatique

4.3. Type de transmission entre boîte de vitesses et roues :
Arbre à cardan entre boîte et pont, arbre de roue entre pont et moyeu

4.4. Démultiplication de la transmission :

4.4.1. Circonférence de roulement des pneumatiques : 3.184 mm

4.4.2. Démultiplication et vitesse à 1.000 t/mn

Avec MB GO 190

Combinaison de vitesses	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1.000t/mn
1	8,17		29,27	6,52
2	4,65		16,66	11,46
3	2,79		9,99	19,12
4	1,81	3,583	6,48	29,48
5	1,25		4,47	42,73
6	1.00		3,583	53,31
Arrière	7,68		27,51	6,94

En option, boîtes de vitesses mécaniques :

BV / RAPPORTS	1	2	3	4	5	6	7	8	Arrière
ZF 8 S 180	8.73	6.38	4.63	3.44	2.54	1.86	1.35	1.00	8.04
ZF S 6.1600	7.72	4.42	2.66	1.79	1.28	1.00			7.10
MB GO 170	8.17	4.65	2.79	1.81	1.25	1.00			7.68
MB GO 210	6.52	3.71	2.23	1.44	1.00	0.79			6.13

En option, boîtes de vitesses mécaniques :

BV / RAPPORTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Arrière
ZF 10 AS 2301	9.57	7.44	5.87	4.57	3.47	2.70	2.10	1.63	1.29	1.00	11.41

En option, boîtes de vitesses automatiques :

BV / RAPPORTS	1	2	3	4	5	Arrière
ZF 5HP	3.43	2.01	1.42	1.00	0.83	4.84

Couples optionnels :

BV / RAPPORTS	2,846	2,929	3,154	3,583	3,727	3,909
ZF 10 AS 2301	X	X	X	X	X	X
ZF S 6.1600	X	X	X	X	X	X
ZF 8 S 180	X	X	X	X	X	X
MB GO 170	X	X	X	X	X	X
MB GO 190	X	X	X	X	X	X
MB GO 210	X	X	X	X	X	X
ZF 5 HP	--	--	X	X	--	X

BV / RAPPORTS	4.100	4.300	4,556	5,222	5,875
ZF 10 AS 2301	X	X	X	X	X
ZF S 6.1600	X	X	X	X	X
ZF 8 S 180	X	X	X	X	X
MB GO 170	X	X	X	X	X
MB GO 190	X	X	X	X	X
MB GO 210	X	X	X	X	X
ZF 5 HP	--	X	--	X	X

4.5. Vitesse maximale en Km/h (au régime de régulation à vide : 2.200 t/mn)

Avec Boîtes de vitesses mécaniques 1/1

2,846	2,929	3,154	3,583	3,727	3,909	4.100	4.300
147	143	133	117	112	107	102 *	97 *

4,556	5,222	5,875
92 *	80 *	71 *

Avec Boîtes de vitesses mécaniques 1/0,79

2,846	2,929	3,154	3,583	3,727	3,909	4.100	4.300
184	181	168	148	142	136	129	123

4,556	5,222	5,875
116	101 *	90 *

Avec Boîtes de vitesses automatiques ZF 5 HP 502/592/602

3,154	3,583	3,909	4.300	5,222	5,875
160	141	129	117	96 *	86 *

4.5.1. Vitesse maximale autorisée :
4.5.1.1. Sur route : 90 Km/h
4.5.1.2. Sur autoroute : 100 Km/h
4.6. Indicateur de vitesse : Oui
4.7. Compteur kilométrique : Oui
4.8. Chronotachygraphe : Oui
4.9. Limiteur de vitesse : Oui, par dispositif additionnel 100 Km/h sauf pour les équipements repérés par *

5. SUSPENSION

5.1. Essieu 1 : suspension pneumatique avec deux soufflets. Essieu à roues indépendantes, deux amortisseurs téléscopiques de type hydraulique et barre stabilisatrice, deux triangles superposés par côté.

5.2. Essieu 2 : suspension pneumatique avec quatre soufflets. Essieu rigide guidé par deux tirants et un triangle. Deux amortisseurs téléscopiques de type hydraulique. Barre stabilisatrice en option.

En option : Une commande pneumatique à trois positions permet de baisser ou monter la suspension. Le véhicule ne doit circuler que lorsque la commande au tableau de bord est sur la position intermédiaire (voyant de contrôle éteint)

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : à vis globique, avec assistance hydraulique commandée par une pompe à débit variable entraînée par le moteur

6.2. Diamètre de braquage : 21.70 mètres

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : à double circuit agissant respectivement sur les roues avants et arrières (type I.I.)
7.2. Répartiteur de freinage : Non
7.2.1. Dispositif antibloqueur de roues : Oui, de catégorie 1 (de série)
7.2.1.1. Principe : Un capteur sur chaque roue
7.3. Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits
7.4. Frein de stationnement : Par cylindres à ressorts sur l'essieu 2
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1. Frein de service : Essieu 1 et 2, par air sous pression
7.5.2. Frein de secours : Par air sous pression
7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique, mise à l'air libre des cylindres à ressorts sur l'essieu 2

7.6. Assistance des freins :
7.6.1. Frein de service : Par air comprimé
7.6.2. Frein de secours : Par air comprimé
7.6.3. Frein de stationnement : Non
7.7. Réservoirs de fluide et d'énergie : 4 ou 5 réservoirs d'air comprimé
1 de 30 litres (circuit avant)
1 de 30 litres (circuit arrière)
1 de 60 litres (servitude)
1 de 20 litres (en option, servitude)
1 de 4 litres (assécheur)

7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :
a) Signal acoustique
b) Voyant rouge A.B.S.
7.7.2. Paramètres mesurés sur l'alarme :
a) Chute de pression
b) Défaillance A.B.S.
7.7.3. Mode de contrôle du fonctionnement de l'alarme :
Lors de la mise sous tension

7.8. Type de freins :
7.8.1. Frein de service : Disques
7.8.2. Frein de secours : Disques
7.8.3. Frein de stationnement : Disques

7.9. Ralentisseur :
7.9.1. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II Bis :
Avec boîtes de vitesses mécaniques :
Frein moteur par volets dans collecteurs d'échappement
Avec boîtes de vitesses automatiques :
Ralentisseur hydraulique incorporé à la boîte de vitesses
7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel :
7.9.2.1. Avec bénéfice de poids prévu au nota du chapitre 2
Hydraulique ou électrique (en option) avec boîte mécanique
7.9.2.2. Sans bénéfice de poids
Avec boîtes de vitesses mécaniques :
Frein sur échappement (en série)
Clapets d'échappement incorporés à la culasse (en option)
Avec boîtes de vitesses automatiques :
Ralentisseur hydraulique incorporé à la boîte de vitesses (en série)

8. CARROSSERIE (ne concerne que les véhicules aménagés de série)

8.1. Description sommaire de la carrosserie :
8.1.1. Nature : Autocar ou Autocar non aménagé
8.1.2. Aménagements particuliers :
Vidéo, réfrigérateur, double vitrage, chauffage additionnel, cuisine

8.1.2.1. Soutes à bagages : 1
8.1.2.2. Emplacement : entre les essieux
8.1.2.3. Capacité :

Version / Portes	/ C et / T	/ CG et /TG
Simples médiane	4,35 m3	4,95 m3
double médiane	4,10 m3	4,70 m3

8.2. Matériaux constituant la carrosserie :
8.2.1. Nature : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblés par soudure électrique, recouverts de tôle d'acier soudées électriquement
8.2.2. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie (moteur et soutes)
8.2.3. Trappes d'évacuation des fumées : Oui, trappe d'évacuation de passagers faisant office de trappe d'évacuation de fumées (1 en série, 1 en option)

8.3. Nombre de places
8.3.1. Places adultes

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES

Types de portes	Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide en ordre de marche (y compris les options)		
	Maxi	Mini	Avant	Arrière	Total
A	61*	48	4.000 Kg	8.700 Kg	12.700 Kg
B	59*	50	4.000 Kg	8.700 Kg	12.700 Kg

* y compris siège convoyeur

Dans le cas de sièges passagers type SC, la configuration d'aménagement d'origine en places assises ne peut pas être modifiée (sauf autorisation du constructeur)

Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de sièges.

Ce véhicule est susceptible de recevoir des places debout dans la zone définie depuis la porte avant jusqu'à la porte arrière

Porte A : Simple avant et simple médiane
Porte B : Simple avant et double médiane

8.4. Sièges :
8.4.1. Nombre total : correspondant aux aménagements décrits au point 8.3.1.

type de portes	Une place		Deux places		Banquette arrière
	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi/Mini
A	2*	1	27	21	5 places
B	2*	1	26	22	5 places

* y compris siège convoyeur

8.4.2. Equipements particuliers :
siège guide verrouillable
sièges basculants avec verrouillage
salon arrière 5 places
tables de jeux
tablettes
sièges inclinables
sièges dos à la route

8.5. Portes :
8.5.1. Nombre, dispositions, fonctions, type de commande :
Avant droite : Une porte simple de service, louvoyante
Médiane : Une porte simple ou double de secours, louvoyante
Ces portes sont équipées d'une commande électropneumatique avec commandes de sécurité intérieure et extérieure
8.6. Issue de secours :
8.6.1. Emplacement
8.6.1.1. Côté gauche : trois baies latérales
8.6.1.2. Côté droit : deux baies latérales + deux portes
8.6.1.3. Pavillon : Une trappe d'évacuation de passagers (+1, en option)
Les baies latérales peuvent être pleines ou bien coulissante sur leur partie supérieure
8.6.2. Mode d'ouverture : Marteaux pics, placés à proximité de chaque vitrage
8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté
8.7.2. Vitres latérales : verre trempé
8.7.3. Lunette arrière : verre trempé

VEHICULE LIVRE AMENAGE

8.8. Equipement des places assises en ceintures.
8.8.1. Sièges conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur sur siège :
. ISRI (type : 6800/337 et 7800/337)
. GRAMMER (type : MSG 90.3 G)
. RECARO (type : AM 55)
avec les points d'ancrages sur le siège
8.8.2. Siège convoyeur : 1 ceinture 3 points à enrouleur sur siège
EvoBus (type : MS) avec les points d'ancrages sur le siège
8.8.3. Sièges passagers : ceinture 2 points à enrouleur sur siège EvoBus
type : MS (ancrages sièges sur rails)
type : SC (ancrages sièges sur plancher)
avec les points d'ancrages sur chaque siège

VEHICULE LIVRE NON AMENAGE

Le véhicule est livré sans aucun moyen de fixation pour les sièges passagers

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : deux
9.2. Feux de croisement : deux, groupés aux feux de route
9.3. Feux de position avant : deux, incorporés aux feux de route
9.3.1. Feux latéraux : douze, indépendants (six de chaque côté)
9.4. Feux rouge arrière : deux
9.5. Indicateurs de changement de direction
9.5.1. Avant : deux, indépendants
9.5.2. Arrière : deux, indépendants
9.5.2.1. : + deux, indépendants sur la partie haute du pavillon
9.5.3. Latéraux : deux, indépendants
9.6. Feux de stop : deux, indépendants
9.6.1. : + deux, incorporés aux feux d'encombrement arrière
9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : deux, indépendants
9.8. Dispositifs réfléchissants
9.8.1. Arrière : deux, indépendants
9.8.2. Latéraux : douze, regroupés aux feux de position latéraux
9.9. Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
9.9.1. Une commande distincte en option, utilisé pour le transport d'enfants alimente les feux de détresse qui s'éteignent automatiquement dès que le véhicule démarre
9.10. Feux de marche arrière : deux, indépendants
9.11. Feux de brouillard
9.11.1. Arrière : un, côté gauche indépendant
9.11.2. Avant : deux, indépendants
9.12. Feux d'encombrement
9.12.1. Avant : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon
9.12.2. Arrière : deux, sur la partie haute du véhicule

10. DIVERS

10.1. Accessoires
10.1.1. Essuie-glaces : deux vitesses + balayage intermitent
10.1.2. Lave-glace : oui
10.1.3. Rétroviseurs : deux extérieurs
10.1.4. Avertisseur sonore : oui, deux
10.1.5. Dispositif antivol : antivol de direction (en option)
10.1.6. Un extincteur de 6 Kg à proximité du siège conducteur
10.1.7. Equipement particuliers : un triangle de présignalisation, une lampe autonome, une boîte de premier secours
10.2.1. Plaque constructeur située dans l'emmarchement avant droit
10.2.2. Frappe à froid sur le châssis, située dans le compartiment avant (derrière le pare-chocs) sur un oméga, côté droit
10.2.3. Structure du numéro d'identification
Constructeur EvoBus Allemagne

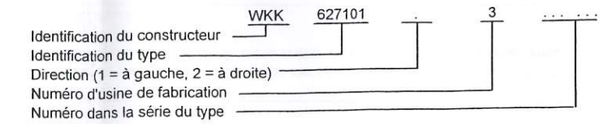

Constructeur EvoBus France

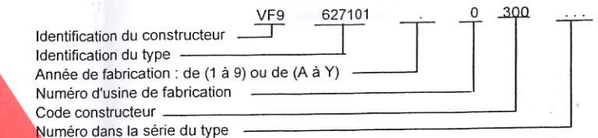

10.2.4. Le numéro d'identification commence à :
VF962710110300001 (constructeur EvoBus France)
WKK62710113000001(constructeur EvoBus Allemagne)
10.2.5. Identification du moteur : sur le bloc moteur

11. VISITE TECHNIQUE

11.1. Emplacement de la plaque correcteur : sans objet
11.2. Pression déclarée par le constructeur : 8,4 bar
11.3. Pression de disjonction : 9,8 +0,2 ou -0,2 bar
11.4. Pression aux têtes d'accouplement : sans objet
11.5. Longueur des bras de levier :
Avant : sans objet
Arrière : sans objet
11.6. Course maximale des actionneurs de freins :
Avant : 75 mm
Arrière : 64 mm
Diamètre des vases :
Avant : 20"
Arrière : 24"
11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation

Inscription	Affectation
AV	Circuit frein avant
AR	Circuit frein arrière
S	Servitude

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules de genre T.C.P. de marque SETRA
Types - Versions : 315 UL 457 /C - 315 UL 457 /T - 315 UL 457 / TG - 315 UL 457 / CG - 315 UL 457 / CN - 315 UL 457 / TN - 315 UL 457 / TGN - 315 UL 457 / CGN
Livré :
- aménagé satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 à R.413-13 du code de la route et des Arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.
- non aménagé satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 à R.413-13 du code de la route et des Arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.
Il devra être vérifié après aménagement que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13. du code de la route et des Arrêtés Ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule aménagé.
NOTA : Véhicule conforme aux limites de niveau A de la Directive 1999/96 C.E.

Montlhéry, le 24/09/2001

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

P. DEVIGNE

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU 2462.01.00
Fait à Paris, le 24/09/2001
Pr le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France
Pr. Le chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression
Le chef du Centre National de Réception des Véhicules .
D. LE POAC

24266

SEC	Attestation Limiteur de Vitesse	LIM01 (indice B) du 07-03-2019

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

n° d'attestation : AL / 146

Echéance de validité de la présente attestation : 08-04-2020

Je soussigné(e), DUPEROY Johnny,

Vérificateur de la Station agréée Tachygraphe
SEC
51 rue du Colombier
37703 Saint Pierre Des Corps

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 105 km/h.

Véhicule	DY-420-AC
- Marque	SETRA
- Type	M3
- N° série VIN	VF962710110300459

Fait le : 09-04-2019
Lieu : Saint Pierre Des Corps

Le Vérificateur : DUPEROY Johnny
Signature :